

# LE DOUANIER BOURGUICOMTOIS

Mensuel du SNAD-CGT Bourgogne-Franche Comté  
N°32 Décembre 2018-Janvier 2019



## EDITO

Alors, petite ou grande victoire? On ne sait franchement sur quel pied danser... Les résultats des élections professionnelles locales du 6 décembre 2018 sont une belle victoire pour le SNAD-CGT, qui demeure la première force syndicale de l'interrégion. Merci aux collègues de toutes les branches qui ont apporté leurs suffrages à notre organisation syndicale. Nous prenons cela comme une reconnaissance de notre travail de tous les jours et un encouragement à continuer le combat face au rouleau compresseur jupitérien qui n'a de cesse de détricoter un service public qu'il voudrait définitivement exsangue pour le brader aux intérêts privés. Action Publique 2022 a suffisamment été décliné, expliqué, analysé dans ces lignes : il est là pour nous achever. Hélas, notre syndicat a perdu sa première place dans la Fonction Publique, juste derrière un syndicat réformiste...

Démocrates nous sommes, démocrates nous resterons. Il faut savoir reconnaître un échec, même s'il reste mesuré. Cela doit nous titiller, nous aiguillonner, nous relancer à fond dans la lutte, sans état d'âmes. Le SNAD-CGT a toujours été et demeurera, quoi qu'en pensent certains de nos caciques, LA force de proposition syndicale majeure de notre administration, comme de toutes les administrations. Toutes les OS, depuis la nuit des temps, calquent leur action sur la position de la CGT... ceci est dit sans forfanterie.

Nos caciques, parlons-en ! Il a juste fallu que quelques oreilles traînent ici ou là pour comprendre que ce léger recul du SNAD est pour eux du pain béni ! Nul n'ignore que les hauts fonctionnaires (pardon, les administrateurs civils) de la douane ont, parmi leurs objectifs, celui de « briser la CGT » (entendu à moult reprises...). C'est dire s'ils craignent notre organisation. C'est donc à nous de leur donner raison : « vous voulez nous briser ? Venez, on vous attend ! Pas besoin de traverser la rue pour ça ! » Chaque instance, chaque réunion paritaire, chaque rencontre avec notre hiérarchie doit être une occasion de les empêcher de casser la fonction publique, de tuer le service public. Cela fait partie des revendications des gilets jaunes qui veulent un service public digne de ce nom. Le gouvernement préfère mettre en avant les racistes (il y en a) de tous poils et autres casseurs (il y en a aussi) via BFM et les éléments de langage pour discréditer de vraies et saines revendications...

## IL Y A DES MOTS COMME ÇA...

« Qui vient sur la Grande Muraille conquiert la bravitude... »  
21 196 km !

Seuls 30% de la plus grande construction jamais bâtie dans l'histoire sont conservés en bon état.

Ces chiffres impressionnants nous rappellent qu'il fut un temps où le nombre des douaniers était plus élevé qu'aujourd'hui... certes, nous ne parvenons pas encore à -30%, mais jusqu'à quand ?

Il semblerait que le réchauffement climatique atteigne également nos effectifs. Rejoindrons-nous bientôt la liste des espèces en voie de disparition ?

Alors que nous constatons que de plus en plus de nos missions nous échappent, il faut bien se rendre à l'évidence que nos effectifs ne pourront être maintenus. Ils vont donc perdre de « l'altitude »...

N'oublions pas que nous sommes accusés de contribuer à l'accroissement de la dette publique ! En définitive, nous coûtions plus cher que nous ne rapportons : « ingratitude »...

Nous nous sentons de plus en plus délaissés : « solitude »...

Les nombreuses statistiques destinées à illustrer ces informations que l'opinion publique approuve en partie, s'appuient sur des « études »...

Et pourtant notre ministère aime faire savoir que ses douaniers savent s'adapter et mettre en valeur leur administration.

La « lassitude » nous gagne ! Incertitudes, attitudes, aptitudes, il y a des mots comme ça...

Sachons réagir ! Nous en avons l'habitude !

## JUSTE POUR RIRE...

La petite blquette ci-dessus fait la part belle aux clichés qui courent sur l'administration en général, sur la douane en particulier, à savoir, notamment, le coût pour le contribuable du service public rendu...

Le débat est houleux, tendu. Un service public doit-il être rentable ? Comment quantifier le boulot d'un prof, d'un médecin hospitalier, d'un policier, d'un électricien (ah mince ! EDF n'existe plus, sauf dans le CAC 40 !), d'un gendarme ? Comment apprécier sa rentabilité ? Pour un prof, ce n'est pas trop difficile : on met 16/20 à tout le monde et on est le roi du bahut !

Allons plus loin : comment quantifier le travail d'un député, d'un sénateur ? Mais ce ne sont pas des fonctionnaires, monsieur, voyons ! Ce sont des élus ! Ah, mince... c'est vrai ! Ils sont pourtant rémunérés par de l'argent public, non ?

Stop... arrêtons le poujadisme débile, qui consiste à s'attaquer à nos élus, responsables de tous les maux (il y en a qui abusent quand même !). Notons -hélas- que les premiers déserts administratifs (disparition d'hôpitaux, d'écoles, de bureaux de poste) de l'hexagone (Creuse, Ardèche, Lozère) au mittant des années 90 furent dénoncés et combattus par des élus... de Droite.

Continuons cependant la démonstration, histoire de montrer que cette fuite en avant qui consiste à diaboliser la « *dépense publique* » est une connerie sans nom. Allons au bout de la logique et supprimons TOUT ce qui n'est pas rentable...

COCORICO ! Les fonctionnaires survivants du cataclysme seraient... les douaniers, et uniquement les douaniers. Pourquoi ? Nous sommes un peu plus de 16 000. Les douaniers ont récupéré, en 2017 (Chiffres du Ministère de l'Action et des Comptes publics, 13 mars 2018), 79,5 milliards (oui, milliards !!!) de droits et taxes, auxquels il convient d'ajouter 862 millions d'euros d'avares criminels saisis, 268,5 millions de droits et taxes redressés ! Ajoutons à cela la drogue (66 tonnes, dont 9,2 t de cocaïne), 33,8t de stupéfiants saisis à l'étranger sur renseignements, les armes, les bestioles CITES et tout le reste... nous ne sommes pas les inutiles budgétivores dont la chasse est ouverte en période d'élections ! Chaque douanier rapporte, en moyenne, 5 millions d'euros par an ! Tout ça pour une prime de 150 euros annuelle. La classe... comme quoi, les stats, on peut leur faire dire ce qu'on veut. Mais comme les stats commandent le monde et font les décisions de ceux qui nous gouvernent, autant s'en amuser !

## RESULTATS ELECTIONS PROFESSIONNELLES DOUANE DI DIJON

Comité technique	
Nombre d'inscrits	654
Nombre de votants	548
Nombre de bulletins Blancs ou nuls	35
Nombre d'exprimés	513
	Nombre de voix
Solidaires	125
USD-FO	89
CFDT	-
CFDT / CFTC*	90
CFTC	-
UNSA – CGC	81
<b>CGT</b>	<b>128</b>

CAP Locale n°1	
Nombre d'inscrits	61
Nombre de votants	55
Nombre de bulletins Blancs ou nuls	1
Nombre d'exprimés	54
	Nombre de voix
Solidaires	10
USD-FO	20
CFDT	-
CFDT / CFTC*	6
CFTC	-
UNSA – CGC	6
<b>CGT</b>	<b>12</b>

<b>CAP Locale n°2</b>	
Nombre d'inscrits	323
Nombre de votants	269
Nombre de bulletins Blancs ou nuls	25
Nombre d'exprimés	244
	Nombre de voix
Solidaires	69
USD-FO	Pas de liste
CFDT	-
CFDT / CFTC*	46
CFTC	-
UNSA – CGC	60
<b>CGT</b>	<b>69</b>

<b>CAP Locale n°3</b>	
Nombre d'inscrits	169
Nombre de votants	136
Nombre de bulletins Blancs ou nuls	10
Nombre d'exprimés	126
	Nombre de voix
Solidaires	38
USD-FO	-
CFDT	-
CFDT / CFTC*	24
CFTC	-
UNSA – CGC	23
<b>CGT</b>	<b>41</b>

Les résultats du SNAD-CGT dans notre interrégion sont certes en baisse mais nous demeurons la première force syndicale, sans souci. Notons que des OS se sont regroupées faute de troupes (CFDT/CFTC et UNSA/CGC).

Jusqu'en 2011, chaque OS présentait des listes partout, ce qui nous a toujours permis d'avoir des élus dans chaque instance. Depuis 2014, certaines OS ont changé de stratégie, la plupart du temps faute de troupes : elles ne présentent volontairement aucun candidat dans certaines CAPL (CP, C1 ou C2, voire ACP) ce qui leur permet, par le jeu de la proportionnelle, de récupérer certaines CAPL stratégiques (CP notamment). « *Nonobstant notre position de première OS, l'attribution de sièges ne peut se faire au détriment de positions éligibles d'autres OS* » (un élu SNAD-CGT). C'est peut-être pas très fair play, mais ce genre de « *tambouille* » pourrait nous faire réfléchir à l'avenir. Il est évident que le code électoral « *favorise les OS qui présentent des listes incomplètes au détriment des autres* » (un élu SNAD-CGT).

L'exemple de 2014 est frappant : en CAPL 2, le SNAD-CGT obtint 40,94 % des voix. Le SNAD-CGT récupéra donc, logiquement, 3 sièges sur 6. Solidaires obtint 2 sièges, L'UNSA 1. Mais comme l'UNSA n'avait présenté de liste qu'en Contrôleur Principal, elle grilla la politesse à Solidaires. Rude, mais c'est la règle...

Au final, nous perdons un siège en CTL (2/8), ce qui nous attriste un peu car c'est là que le combat pour la sauvegarde de notre administration se joue. Rassurez-vous, la simple lecture des compte-rendus de ces dernières années montre que nous intervenons plus que toutes les autres OS réunies (excepté Solidaires qui ne laisse pas sa part aux chiens). Et bien nous parlerons plus fort, c'est tout !!!

Nous remercions bien évidemment tous les camarades douaniers qui ont apporté leurs suffrages au SNAD-CGT. Le combat syndical commence par un bulletin de vote, papier ou électronique. Mais il ne s'arrête pas là. Se syndiquer, ce n'est pas hurler dans une manif' ou jouer au casseur... se syndiquer c'est se protéger mais surtout s'informer. Il existe certes des devoirs dans notre administration (heureusement !) et un syndicat n'est pas là pour dire « *NON* » à tout mais il existe aussi énormément de droits (syndicaux, formation, congés, santé, etc.) qu'un chef de service ne maîtrise pas forcément (ne parlons pas de ceux qui savent mais ne disent rien pour « *la bonne marche du service* ») et ne peut donc vous octroyer par simple méconnaissance. C'est à vous d'aller chercher ces informations et le SNAD-CGT est là pour ça...

## SMS DETRUIT : ON FAIT QUOI, MAINTENANT ?

Dans la nuit du 6 au 7 janvier 2019, le Scanner Mobile Spécial de la BSEC du Havre a été détruit par le feu...

Depuis 2013, la CGT demande, depuis l'annonce de la fermeture du SYCOSCAN, la mise en place d'un contrôle permanent non intrusif, aussi efficace en terme de lutte contre la fraude qu'en terme de sécurité. Ministre, députés et une euro-députée ont été sensibilisés à cette problématique havraise. Le SYCOSCAN s'impose, mais les vues à court terme de coupes budgétaires, malgré une unanimité syndicale, ont empêché la pérennisation de cet outil. La mise en place du SYCOSCAN aurait certainement coûté moins cher que l'outillage du SMS ! Aucun appel d'offre n'avait d'ailleurs été lancé, il y a cinq ans, pour la restauration du SYCOSCAN !

La CGT a demandé la tenue d'un CHSCT extraordinaire : refus car la DG rétorque que la tenue d'un CHSCT n'est pas possible avant mars ! C'est pourtant possible dans l'optique du Brexit... deux poids, deux mesures !

Quid des agents travaillant sur le SMS ? Vont-ils errer autour des ruines du camion ?

Le Havre ne peut se passer longtemps d'un outil de la sorte, ne serait-ce que pour continuer à prétendre au « 100 % scanning » voulu par les autorités américaines.

La CGT s'inquiète des conditions de travail dégradées depuis le drame : ouverture obligatoire des circuits rouges et dépotage obligatoire pour les circuits noirs. Jusqu'à quand ?

La CGT s'interroge sur les circonstances-mêmes de l'incendie : les pompiers ne semblent pas accrédi-ter la thèse de l'accident, vite décrété par la hiérarchie. L'administration a fini par porter plainte. Mais les questions fusent : pas de caméras de vidéo surveillance (au grand étonnement des policiers venus enquêter), camion exposé à la vue de tous, etc. si la piste criminelle se confirme, on peut s'attendre à ce que le ou les auteurs, après le matériel, s'attaque(nt) aux agents. Il existe de gros risques au Bureau Central des Douanes ou seulement deux agents, de nuit, travaillent quand de grosses saisies sont stockées sans surveillance. Réponse de l'administration ? On l'attend...

Pire, si la piste n'est pas criminelle, on peut se demander si l'outil SMS lui-même n'est pas dangereux.

## LA FRANCHE-COMTE, C'EST CHOUETTE

Les restructurations successives des bureaux de douane partent d'une constatation simple : la France est intégrée dans un monde... mondialisé. D'où des abscisses, des ordonnées qui permettent de dire qu'il faut tant d'agents pour telle tâche (en général, peu...)

Mais... il n'existe plus que trois frontières tierces en France : le Brésil, Andorre et... la Suisse ! Nos caciques ont oublié de prendre en compte ce léger détail qui, avouons-le, pompe une sacrée dose d'énergie et de matériel humain.

Un bureau sur la frontière suisse, c'est, outre les tâches classiques de l'OP/CO de base, manuelles et non prévues par BANACO, QUANTUM ou autre néologisme :

- visa et enregistrement des déclarations d'export manuelles (hors Delta).
- visa EUR1.
- gestion des déménagements.
- fonction « *renseignement* » : ici l'opérateur ou le particulier se déplace. L'envoyer sur Douane Info Service est maladroit.
- dédouanement des véhicules (LO, 846A), avec une tension née de l'évaluation parfois fantaisiste des « assujettis ».

D'autres postes à supprimer ?



## COMBIEN DE SUPPRESSIONS DE POSTES (ET AUTRES BONNES NOUVELLES) ?

### **-1947 suppressions de poste à Bercy :**

-FIP perd **2130** emplois.

-Centrale perd **67** emplois.

-La douane en gagne... **250** ! 350 postes créés pour le Brexit, 100 suppressions au titre de « *l'effort national* ». Merci les british !!!

**-Les implantations nationales** ne seront connues que fin décembre ou début janvier. Pour l'instant, pas grand chose à se mettre sous la dent, hormis la création des deux bureaux de contrôle OP/CO à Dunkerque et Calais.

**-Après le basculement du recouvrement de la DGDDI vers les Finances Publiques**, création de l'Agence Unique du Recouvrement d'ici la fin du quinquennat.

**-Pas de remise en cause des instances paritaires** dans les administrations dépendant de Bercy (pour le moment, ne nous fâchons pas...).

**-Pas de mise sous tutelle** des préfets pour la douane et FIP.

**-La part par agent** de l'Action Sociale devrait être stable.

**-Réouverture probable** des discussions (souhait ministériel) sur les Maisons des Finances.

**-Brexit** : inquiétude (sincère ?) du Ministre.

## **GRUPE PERNOD-RICARD : après l'apéro, le joint ?**

Dit comme ça, c'est rigolo mais la perspective est envisageable. Mieux, elle est pensée par le Groupe Pernod-Ricard, géant mondial de l'apéro.

Alexandre Ricard, patron du groupe et petit-fils du fondateur Paul Ricard, a mis cette option cannabinesque sur sa « *To do List* ». Ce relais de croissance est à l'étude. Certains Etats américains ont légalisé, 33 l'ont même autorisé à but thérapeutique. La Belgique, l'Espagne ont commencé à dépenaliser l'usage et la possession en petites quantités. Les Pays Bas ont déjà une longueur d'avance en terme de tolérance.

La France ? c'est encore tabou mais les études le montrent : les français sont malheureusement les plus gros consommateurs européens.

Les ventes légales de cannabis devraient doubler d'ici à 2022 (30 milliards de dollars de chiffre d'affaire). Heineken, Contellation Brands (bière Corona), Coca-Cola y songent. Mike Tyson est déjà dans la partie, comme Francis Ford Coppola (Coppola Cannabis Company). Même Ehud Barak, ancien 1er Ministre israélien, s'est lancé !

Alexandre Ricard attend pour voir. Il se donne quelques mois encore pour se lancer dans la bataille. Ses pudeurs viennent de l'image qu'il pourrait envoyer à ses clients s'il se lançait à son tour dans l'herbe de joie. Ses voyants sont encore au vert (marges de 27 %, croissance de 6 % par an). Mais il ne cache pas qu'il va bien falloir se décider, car la concurrence est déjà rude !



## ET LE BREXIT DANS TOUT ÇA ?

### LE MEDEF A PEUR

Les entreprises françaises doivent se préparer au « *pire scénario, même si le pire n'est pas sûr* ». Du vrai Geoffroy Roux de Bézieux dans le texte. Sans accord, « *ni transition, ni délais, ni dérogation* ». Le chaos, quoi ! Pour mémoire, 300 000 français travaillent au Royaume Uni, 150 000 britanniques travaillent en France. Mieux, 3000 entreprises françaises sont installées outre-Manche.

### OUF !

le secteur financier français est moins anxieux. « *Pour les établissements financiers, les conséquences nous paraissent toutes gérables* » dit le Gouverneur de la Banque de France.

### PAUVRES PÊCHEURS !

On en parle peu mais les pêcheurs français (et continentaux) risquent gros en cas de Brexit dur. L'accord rejeté par la Chambre des Communes prévoyait une période transitoire. Sans accord, les pêcheurs britanniques ont déjà claironné que ce sera la guerre, soutenus par les députés les plus anti-européens. Car outre cette violence presque programmée, c'est la gestion même des ressources qui est en jeu. Sans accord, la loi du plus fort l'emportera...

### QUID DU PINARD ?

Les exportateurs français de vins et spiritueux craignent également un brexit dur. La Grande Bretagne est le deuxième client français derrière les Etats-Unis (1,32 milliards d'euros). Les taxes prévisibles ne vont rien arranger, surtout quand un député parmi les plus durs harangue ses troupes en affirmant que « *nous pouvons nous passer du Cognac français car nous avons le brandy canadien* ».

### AGRICULTURE FRANÇAISE EN DANGER ?

Comme la filière vins et spiritueux, la filière alimentaire a peur. La Grande Bretagne est le troisième partenaire français (excédent commercial français de 3 milliards d'euros !!!). Pas d'accord ? Lait et fromages seront les premiers menacés.

### REPORT ?

Mystère. Pour certains fonctionnaires bruxellois, le report au delà du 29 mars 2019 est « *techniquement possible* ». Car ne l'oublions pas : on nous bassine souvent avec le déficit commercial français. Sachez qu'il est excédentaire

avec la Grande Bretagne, d'où la crainte -légitime- de nos décideurs économiques.

### DOUANE

+250. C'est toujours ça de pris... mais rien n'est résolu pour autant. Le CTR Brexit (25 janvier) a confirmé nos craintes. Les principales décisions seront prises en CTSD (en squeezant le CHSCT pourtant compétent !). Nous avons cependant pu discuter des modalités de création des bureaux OP/CO de Dunkerque et Calais. Ces deux bureaux devraient passer à terme en résidence unique afin que les agents connaissent à l'avance le régime de travail.

La CGT s'est empressée de demander des précisions quant à certains points encore flous (volontairement flous...).

-reconnaissance du temps de repos sur les vacations de nuit (services de 3X12 à Dunkerque).

-25 agents à Dunkerque en 3X12, c'est un peu faible...

-ces deux bureaux devant travailler H24 et 7/7, demande d'indemnités et compensations sur le modèle des SURV lors d'une vacation en jour férié.

-demande d'inscription en service actif de ces résidences.

Nous allons certainement aller vers un régime de 36h/semaine en 3X12 (avec un service de nuit) calqué sur la surveillance (règles classiques de l'ARTT, etc.). Les indemnités proposées par la DG sont ridicules : 4,80 euros par heure de nuit, par exemple (la proposition de 7 euros a été rejetée).

La question de la pénibilité du travail de nuit est balayée : certes la DG reconnaît la pénibilité du travail de nuit mais nous fait bien comprendre que le plus important, c'est la continuité du service public.

Les nouveaux agents auront du mal à trouver des logements, la DG et la DI responsable n'ont pas trop cherché. Il est même demandé aux... préfets de trouver des logements pour les nouveaux arrivants !

Il est clair que le Brexit annoncé, qu'il soit dur ou pas, risque de se faire sur le dos des agents, tant la DG met en avant, à chaque demande, la nécessaire « *contrainte budgétaire* ». Logements en berne, primes spécifiques inexistantes, horaires de travail hallucinants (seuls des agents en sortie de stage pourront se faire berner...). car si notre DG se vante d'avoir anticipé le brexit (malgré l'interdiction gouvernementale), il semble au contraire qu'on navigue à vue !

## NOS ELUS

### CT

**Billard Christophe (Montbéliard BSI)**

**Groussot Magali (Auxerre BSI)**

**Barbier Estelle (Pontarlier BSE)**

**Dimech Christophe (Dijon bureau)**

### CAPL 2

**Drezet Hervé (Montbéliard BSI)**

**Bezian Pierre (Dijon VITI)**

### CAPL 3

**Bourigault Didier (Auxerre BSI)**

**Lapalus Murielle (Beaune VITI)**

### CHS

**Barbier Estelle (Pontarlier BSE)**

**Drezet Hervé (Montbéliard BSI)**

## **DES NOUVELLES DU FRONT**

### **Qui a dit ?**

« *Je suis favorable aux baisses d'impôts* ». Gérald Darmanin (Le Parisien, 15/01/19). Sérieux ?

### **174 310 euros**

C'est la somme que le Parti LR réclame à François Fillon, soit 124 310 euros de dépenses personnelles durant la campagne présidentielle (non remboursé par la commission des comptes de campagne) auxquels s'ajoutent 50 000 euros de pénalité (certaines dépenses non déclarées). Si François veut bien payer la douille, il insiste pour que les 124 310 euros restent aux frais de LR. Radin et mauvais joueur...

### **62,5 %**

C'est l'augmentation que s'est généreusement octroyée le patron de la MACIF, via son conseil d'administration, le 18 décembre dernier. Pile au moment où la Ministre de la Santé fustige les frais de gestion énormes des mutuelles (+ de 20%). Il bénéficie désormais de... 260 000 euros annuels, pour une fonction autrefois honorifique. La classe...

### **26**

Vingt-six personnes dans le monde, à savoir les 26 plus riches, détiennent autant de d'argent que la moitié de l'humanité !

### **A quoi sert la CNIL ?**

Détricotée par une baisse conséquente de ses moyens, la CNIL se trouve mise devant le fait accompli concernant le fichier « *anti-casseurs* » voulu par le Ministère de l'Intérieur. Ce fichier, en train de se constituer (et qui ressuscite les RG), n'a fait l'objet d'aucune déclaration devant la CNIL. Et pourtant, il le faudrait, vus les questions : « *implication associative* », « *implication médiatique* », « *implication politique ou syndicale* », voire possibilité de « *retourner* » la personne visée.

### **46,5 milliards**

C'est le montant distribué par les entreprises du CAC 40 à leurs actionnaires en 2018, soit le niveau d'avant la crise de 2008.

### **On s'en fout toujours**

Carlos Ghosn est encore en garde à vue au Japon.



## **URGENCE POUR NOS SALAIRES !!**

### **Journée nationale d'action**

**Le 5 février 2019**

### **Rassemblement à 11 H devant le MEDEF**

**(7 rue Auguste Jouchoux, 25000 Besançon)**

La fin d'année 2018 aura été marquée par la mobilisation des gilets jaunes. Et ce mouvement est loin d'être terminé.

Cette mobilisation démarrée à plusieurs centaines de milliers de personnes a réussi à faire reculer un peu Macron, lui qui se vantait qu'il ne reculerait jamais face à la rue.

Ils ont fait la démonstration que c'est uniquement par la force collective que nous pouvons faire reculer le gouvernement. Ils ont réussi à poser la question sur le pouvoir d'achat et à obtenir des concessions qui sont le résultat du rapport de force qu'ils ont pu instaurer.

**Mais nous ne devons pas nous contenter des miettes accordées par Macron.**

***La CGT depuis des années revendique un SMIC à 1800€, une augmentation du pouvoir d'achat, et défend les services publics.***

Contrairement à ce que l'on voudrait nous faire croire, le SMIC n'a pas augmenté de 100 € comme le prétend Macron, et il ne coûtera pas un sou aux patrons ! En fait il s'agit d'additionner l'augmentation prévue du SMIC (1,5%) et l'augmentation de la prime d'activité initialement prévue sur le quinquennat, qui ne concernera que 55% des travailleurs payés au SMIC. En outre, la prime d'activité ne compte pas pour la retraite ou les allocations chômage... Et au final, ce sera à l'ensemble des travailleurs de financer cette mesure, et certainement pas aux riches ni au grand patronat.

Dans sa lettre « adressée aux Français », Macron a été clair : il ne rétablira pas l'impôt sur la grande fortune, il n'augmentera pas le SMIC ni les pensions de retraite. Il ne touchera pas aux privilèges des plus riches !